

## RECRUTE

### UN.E CONTROLEUR.SE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

pour la Direction des Services Techniques - Service Public d'Assainissement Non Collectif  
à temps complet

Cadre d'emplois des techniciens (catégorie B) – Grade de technicien

Titulaire ou Contractuel de droit public en contrat à durée déterminée de 12 à 36 mois

Limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 242 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Vous aussi, venez apporter vos compétences professionnelles et participez à ce travail collectif dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel et familial.

**Auprès de la Direction des Services Techniques, sous l'autorité du responsable du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et au sein d'une équipe de 4 agents, vous effectuerez la planification, la réalisation et le suivi des contrôles des installations d'assainissement non collectif d'une partie du territoire.**

#### Missions principales du poste

- **Réalisation des contrôles de la conformité réglementaire des dispositifs d'assainissement non collectif :**
  - Vérifications de la conception
  - Vérification de la bonne exécution des travaux
  - Diagnostic dans le cadre des transactions immobilières
  - Diagnostic dans le cadre de vérifications périodiques des installations existantes
- **Instruction administrative des dossiers :**
  - Donner les informations nécessaires pour permettre le bon fonctionnement des installations, dans le respect de la salubrité publique et de l'environnement

#### Missions secondaires du poste

- **Information des usagers et collaboration avec les partenaires et prestataires extérieurs :**
  - Communiquer sur les problématiques relatives à l'assainissement et à la réglementation
- **Missions administratives occasionnelles**
  - Secrétariat ponctuel du service
  - Edition de bilans
  - Mise à jour des bases de données
  - Suivi de protocoles ou d'opérations (Agence de l'Eau, SYDED, Syndicat Mixte, Mairies, Bureaux d'études, etc.)

#### Profil recherché

- **Compétences / Connaissances requises :**
  - Connaissances obligatoires du domaine de l'eau et de l'assainissement
- **Qualifications personnelles :**
  - Sens du service public et discrétion
  - Capacité à apprendre et à travailler en équipe
  - Qualités rédactionnelles et relationnelles indispensables
  - Capacité à s'organiser et à rendre compte
  - Esprit d'initiative et d'anticipation dans le respect du cadre de travail
  - Aisance informatique
  - Aptitude à alterner travail de bureau et travail de terrain

### **Contraintes du poste**

- Contact direct et permanent avec les usagers.
- Permis B obligatoire

### **Conditions**

- Recrutement titulaire ou sur contrat de droit public de 12 à 36 mois
- Poste à temps complet, basé à LACAPELLE-MARIVAL, à pourvoir au 3 juin 2025.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (titres-restaurant, participation mutuelle, CNAS)

### **Envoi des candidatures**

Dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie du diplôme, dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) à adresser par mail à [recrutement@grand-figeac.fr](mailto:recrutement@grand-figeac.fr) ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC **jusqu'au 4 mai 2025.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*